

LISTE DES CONCOURS ET DES EXAMENS PROFESSIONNELS

2021-2022

pour lesquels le recours à la visioconférence peut être sollicité par certains candidats (épreuves orales)

Catégorie / Corps	Intitulé du concours / de l'examen professionnel
A	
INGENIEUR DE RECHERCHE	concours externes et internes examen professionnel d'avancement au grade de hors classe
INSPECTEUR DE SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE	concours externe, externe sur titres et travaux, interne et examen professionnel
INSPECTEUR ELEVE DE SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE	concours 4e année ENV et concours dernière année GES
INGENIEUR D'ETUDES	concours externes et internes
INGENIEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT	concours interne d'élève (1er grade) examen professionnel d'accès au corps (1er grade)
ATTACHE D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	examen professionnel d'accès au corps (1er grade) examen professionnel d'avancement au grade d'attaché principal
PROFESSEUR CERTIFIE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE	concours externes (sections lettres modernes/documentation) - concours internes (toutes sections-options)
PROFESSEUR DE LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE	concours internes (toutes sections-options)
CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	concours externe
PROFESSEUR DE 2ème CATEGORIE	concours externes (lettres modernes) - concours internes (toutes sections-options)
PROFESSEUR DE 4ème CATEGORIE	concours internes (toutes sections-options)
B	
TECHNICIEN SUPERIEUR	concours externes et internes de recrutement dans les 1er et 2ème grades examen professionnel d'accès au corps (1er grade) examen professionnel d'avancement au grade de chef technicien
TECHNICIEN DE FORMATION ET DE RECHERCHE	concours externes et internes examen professionnel d'accès au corps (1er grade) examen professionnel d'avancement au grade de classe exceptionnelle examen professionnel d'avancement au grade de classe supérieure
SECRETAIRE ADMINISTRATIF	examen professionnel d'accès au corps (1er grade) examen professionnel d'avancement au grade de classe exceptionnelle

1) Le décret n°2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat prévoit notamment que les candidats résidant en Outre-mer ou à l'étranger, en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite, peuvent bénéficier, **à leur demande**, du recours à la visioconférence pour passer les épreuves orales des voies d'accès aux corps, grades et emplois de la fonction publique de l'Etat dont la liste est établie par l'administration organisatrice.

Ce décret est consultable à partir du lien suivant (Légifrance) :

[Décret n°2017-1748 du 22 décembre 2017](#)

2) L'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat détermine les conditions dans lesquelles il peut être recouru à la visioconférence pour garantir le bon déroulement des épreuves orales.

Cet arrêté est consultable à partir du lien suivant (Légifrance) :

[Arrêté du 22 décembre 2017](#)

Les modalités précises de demande de recours à la visioconférence seront indiquées dans l'arrêté ministériel d'ouverture et dans la note de service relatifs à chacun des concours ou examens professionnels listés ci-dessus.